
La Chambre d'agriculture d'Alsace

recherche un(e) stagiaire

Impact des dégâts de sangliers sur la prairie et la dynamique agricole en montagne

CONTEXTE

La multifonctionnalité de la prairie naturelle (production fourragère, réservoir de biodiversité, puit de carbone, fonction paysagère et sociale ...) est connue et reconnue. En zone de montagne, elle constitue le socle d'une activité agricole tournée essentiellement vers l'élevage extensif et constitue de ce fait un enjeu majeur de préservation afin de conforter sur ce territoire une agriculture dans les années futures.

Depuis plusieurs années, l'augmentation des dégâts de sangliers nous amène à nous interroger sur leurs conséquences à plus ou moins long terme sur la qualité des prairies naturelles et le fonctionnement économique des exploitations agricoles.

Ainsi, il est proposé de réaliser un travail approfondi pour apporter des réponses administratives, techniques et scientifiques fondées sur ce problème de l'impact des dégâts de sangliers sur la prairie et la dynamique agricole en montagne

MISSIONS

- Récolter un ensemble de données bibliographiques et de recueil d'expériences auprès d'experts sur le sujet. Analyser ces données en vue d'en tirer les premiers enseignements
- Mettre en place un protocole expérimental et d'enquêtes (Approche à l'échelle de la parcelle et d'un territoire : vallée de la Bruche et Villé)
- Au regard du point précédent, produire des éléments d'analyses sur les effets de ces dégâts sur la végétation et l'économie des exploitations agricoles basées sur un système 100% herbe.

En partenariat avec :

- Communautés de communes de la vallée de la Bruche et de la vallée de Villé
- UMR Université de Lorraine - INRA Agronomie et Environnement Nancy-Colmar ENSAIA : M Sylvain PLANTUREUX

COMPETENCES REQUISES

- Connaissances en botanique et agronomie
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Méthode, autonomie et sens de l'organisation
- Esprit de synthèse

PERIODE

- 4 à 6 mois, entre mars et septembre 2019

LIEU DU STAGE

- Localisation administrative : Schirmeck

CONDITIONS ET STATUT DU STAGIAIRE

- Stage conventionné obligatoire
- Indemnisation en fonction de la durée du stage
- Indemnisation des frais de déplacement et de 50% de l'abonnement des transports en commun
- Participation aux repas

DEPÔT DES CANDIDATURES

Curriculum vitae et lettre de motivation à envoyer avant le 20 février 2019 à l'attention de :

Monsieur Stéphane DAVID
Responsable d'équipe Montagne

Par courrier :

ADAR de la Montagne
Maison de la Vallée
114 Grand Rue
67130 SCHIRMECK

Ou par email : stephane.david@alsace.chambagri.fr

Pour toute information complémentaire, contacter Stéphane DAVID par email ou par téléphone au 03 88 97 08 94.